

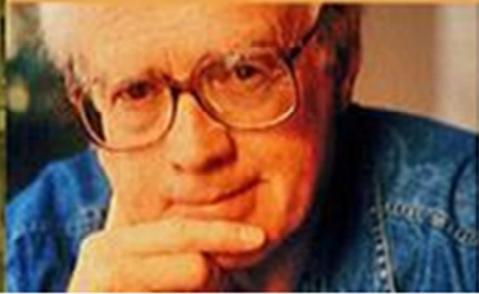
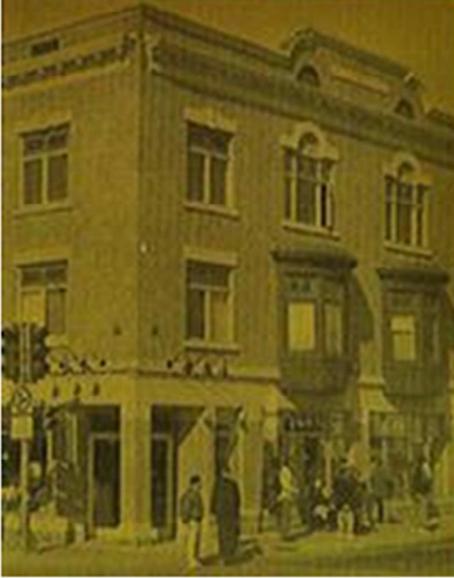


Rapport annuel 2013

Conseil de quartier
de Saint-Émile

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2013



CONSEIL DE QUARTIER

SAINT-ÉMILE

Avril 2014

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	2
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
2. LES SÉANCES DU CQSÉ.....	4
3. LES COMITÉS DE TRAVAIL.....	5
4. LES DOSSIERS 2013	6
4.1 Le plan directeur de quartier.....	6
4.2 Le sapin de Noel	9
4.3 Modification aux limites de quartier.....	9
4.4 Aménagement paysager au nouveau du poste d'Hydro-Québec.....	10
4.5 Affiches	10
4.6 Nouveau développement prévu à l'est de l'intersection des rues Vénus et de la Faune.....	11
4.7 Les Fêtes de la Famille	12
4.8 La Corporation des loisirs.....	12
4.9 Le Comité sur la sécurité routière.....	13
4.10 Recommandations formulées par les Conseils de Quartier	13
4.11 Les demandes d'opinions du Conseil d'arrondissement	13
5 FORMATIONS, RENCONTRES ET PARTICIPATIONS	14
6 ÉTATS FINANCIERS	15
CONCLUSION.....	17

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bilan de l'année 2013

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2013 a été une année bien remplie pour les membres de votre conseil de quartier. Je les remercie en votre nom pour tout le temps investi et les efforts qu'ils ont pu déployer durant la dernière année.

Le présent rapport vous démontrera que les membres de votre conseil de quartier sont très actifs dans votre milieu. Différentes activités ont eu lieu au courant de la 7^e année d'existence de votre conseil de quartier : participation aux fêtes de la famille (kiosque), demande de modification des limites du quartier, dossier de la corporation des loisirs ainsi que les diverses demandes d'opinions et d'avis formulées.

De plus, votre participation active au sein du conseil de quartier pourrait faire la différence. Votre conseil de quartier a un pouvoir d'émettre des recommandations, de tenir des séances de consultation publique et de transmettre des avis concernant les dossiers touchant le quartier.

Présentement, plusieurs sièges sont libres. En 2013, il y avait 6 membres élus sur une possibilité de 11 sièges. Une des difficultés pour votre conseil a été d'avoir la présence de 5 membres à chacune des rencontres afin d'atteindre le quorum. Si vous désirez faire la différence, présentez-vous comme administratrice ou administrateur au sein de votre conseil de quartier. Vous aurez la possibilité de façonner l'avenir de votre quartier.

L'année 2014 sera sans doute aussi, sinon plus, occupée que la dernière. Ainsi, la participation de l'ensemble des citoyennes et citoyens est essentielle pour notre quartier si nous le désirons à notre image.

Vous êtes toutes et tous conviés chaque mois à la rencontre mensuelle de votre conseil de quartier. Surveillez l'annonce des rencontres sur le site internet de la ville de Québec ou envoyez votre courriel à notre adresse courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) afin d'être avisé par courriel de la tenue des rencontres de votre conseil de quartier.

Je profite de l'occasion pour souhaiter bon succès au prochain conseil d'administration.

Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles et dans le quartier,

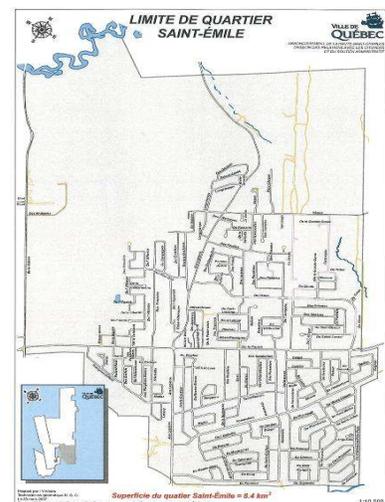
Manon Therrien, Présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives, soit celles de 2011-2012 et de 2012-2013. Ainsi, au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2011-2012	2013-2014
Président(e)	Manon Therrien élue 2 ans	Manon Therrien mandat résiduel de 1 an
Vice-président(e)	---	---
Secrétaire	Geneviève Lemieux élue 1 an	Geneviève Lemieux - réélue mandat de 2 ans
Trésorier	Georges Ratté élu 1 an	Réal Fréchette mandat résiduel de 1 an
Administrateur	Carole Thivierge élue 2 ans	Carole Thivierge mandat résiduel de 1 an
Administrateur	---	Sébastien Bilodeau - réélu mandat de 2 ans
Administrateur	---	Denis Saint-Pierre – élu mandat de 2 ans
Administrateur	---	---
Administrateur/ gens d'affaires	Sébastien Bilodeau (coopté- mandat 1 an)	Poste aboli
Élu, membre d'office	Steeve Verret	Conseiller municipal du district
Équipe de soutien		
Marc Bédard	Conseiller en consultations publiques de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	
Nathalie Larose	Secrétaire de soutien	

Le CQSÉ qui existe depuis 2007 opère dans les limites présentées ci-contre :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2013, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2013			Public (pers.)
janvier	---	assemblée annulée	---
26 février	1 ^{re} assemblée	ordinaire	1
26 mars	2 ^e assemblée	ordinaire	5
23 avril	5 ^e assemblée	générale annuelle	6
28 mai	3 ^e assemblée	ordinaire	3
25 juin	4 ^e assemblée	ordinaire	0
24 septembre	5 ^e assemblée	régulière	1
22 octobre	6 ^e assemblée	ordinaire	1
26 novembre	7 ^e assemblée	ordinaire	0
17 décembre	8 ^e assemblée	ordinaire	0

Outre le fait que le CQSÉ n'est formé que de 6 membres, 8 assemblées ordinaires et 1 assemblée générale annuelle (AGA) ont été tenues.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la Ville de Québec dans la section participation citoyenne :

http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintemile/index.aspx

Mentionnons que les administrateurs du CQSÉ se sont aussi réunis à quelques reprises lors de séances de travail et ont participé à des assemblées et formations au cours de l'année.

3. LES COMITÉS DE TRAVAIL

Au cours des années, plusieurs comités de travail ont été formés afin d'effectuer un suivi de dossiers de manière rapide et efficace. Des personnes sont aussi déléguées à des tâches particulières. Les comités de travail/délégués du CQSÉ sont :

Comité	Délégués 2012-2013	Délégués 2013-2014
Sécurité routière	Manon Therrien	Manon Therrien
	Georges Ratté	
Des parcs	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
	Réal Fréchette	Réal Fréchette
Vente-débarras	Manon Therrien	Manon Therrien
	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
	Georges Ratté	Sébastien Bilodeau
	Sébastien Bilodeau	
Liens avec les organismes	Réal Fréchette	Réal Fréchette
Sapin de Noël	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
	Manon Therrien	Manon Therrien
	Carole Thivierge	Carole Thivierge
	Sébastien Bilodeau	Sébastien Bilodeau
Collecte de fonds	Carole Thivierge	---
	Manon Therrien	---
	Georges Ratté	---

4. LES DOSSIERS 2013

Plusieurs dossiers ont suscité une attention particulière de la part du CQSÉ au cours de l'année 2013. Voici de manière succincte cesdits dossiers.

4.1 Le plan directeur de quartier

La réalisation du Plan directeur de quartier de Saint-Émile s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec dont l'un des objectifs est de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable (aspects social, économique et environnemental) du milieu.

Le Plan directeur de quartier comprend deux parties :

- un document d'orientation qui présente un Portrait du quartier, des constats et un diagnostic de la situation ainsi que des orientations et objectifs de développement;
- un Plan d'action qui propose des projets afin de concrétiser les orientations et objectifs.

À l'hiver 2011, le Portrait du quartier avait été soumis au conseil d'arrondissement et transféré à la direction de la Ville. Puis, des rencontres publiques ont été tenues afin de déterminer les actions à prioriser au Plan d'action.

En 2012, madame Marie-Claude Bergeron de l'arrondissement est venue faire un suivi des actions inscrites au plan d'action du CQSÉ qui a été adopté en octobre 2011. Les actions prioritaires déterminées par la population et entérinées par la Ville seront réalisées par le service municipal responsable et selon l'échéancier présenté au tableau 1 (page suivante).

Mentionnons que la Ville se donne un échéancier de 10 ans au total pour la réalisation du Plan de quartier dont 1 à 3 ans pour les actions à court terme, 4 à 6 ans pour celles à moyen terme et 7 à 10 ans pour celles à long terme.

Tableau 1 : Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile

Orientations	Objectifs	Actions prioritaires	Responsable/intervention	Échéancier
1. Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	1.1 Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel	1.1.1 Caractériser les boisés existants faisant l'objet d'un projet de développement résidentiel	Service de l'environnement/cadre réglementaire	Continu
	1.2 Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire	1.2.1 Sensibiliser les résidents ainsi que les promoteurs, entrepreneurs et constructeurs à l'importance de conserver un couvert arborescent	Service de l'environnement/projets	Court terme
	1.3 Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapière et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel	1.3.3 Sensibiliser et réglementer afin de reboiser les nouveaux secteurs de développement résidentiel en cour avant et en cour arrière	Division de la gestion du territoire/cadre réglementaire	Court terme
5. Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	5.2 Améliorer la sécurité routière	5.2.2 Planifier des interventions afin de faire respecter la signalisation routière dans les secteurs problématiques	Division de la gestion du territoire (qualité du milieu)/projet	Réaliser l'action 5.2.1 (Déterminer les secteurs où le non-respect est récurrent) avant 5.2.2.
	5.3 Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables	5.3.1 Réaliser des aménagements cyclables pour compléter le réseau existant (Fréchette, Lapière, de la Colline), comme prévu au Plan directeur de la ville	Division du transport/projet	Court et long terme
10. Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	10.2 Améliorer et entretenir les parcs du quartier	10.2.3 Entretenir plus régulièrement les parcs et leurs équipements	Division de la culture, du loisir et de la vie/processus	Court terme
	10.3 Aménager des équipements de plein air en milieu boisé	10.3.1 Évaluer la possibilité d'aménager des sentiers de marche et de vélo de montagne	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/étude	Long terme
12. Promouvoir le développement de la vie de quartier	12.1 Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile	12.1.1 Appuyer financièrement et techniquement l'organisation des Fêtes de la famille	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/politique	Annuel
	12.2 Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives	12.2.1 Développer des stratégies de communication pour faire connaître les activités culturelles et de loisir offertes dans le quartier	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/projet	Court terme
		12.2.2 Organiser une vente-débaras annuelle dans le quartier	Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire/projet	Moyen terme
	12.5 Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant	12.5.1 Consolider la vocation du centre communautaire et y aménager des locaux pour les organismes du milieu		Court terme

Mentionnons qu'un comité de vente-débaras a été formé au sein du CQSÉ pour entreprendre cette action (12.2.2). Toutefois, le CQSÉ est en attente d'un support technique de la Gestion du territoire

de la Ville de Québec afin de concrétiser cette action. Pour ce qui est de l'action 10.2.3, le Comité des parcs du CQSÉ a mentionné son intention en décembre 2012 à madame Cathia Vallée, conseillère en loisirs, d'effectuer l'inventaire des parcs de Saint-Émile au cours de la saison estivale 2013, selon la grille d'évaluation spécifique de la Ville qui doit lui être préalablement transmise. Les membres du comité des parcs ont aussi mentionné la nécessité d'avoir une formation adéquate afin que les évaluations soient retenues comme étant des données fiables par la Ville. Cette formation est toujours en attente.

Il a été constaté que certains objectifs ont été réalisés ou sont en cours de réalisation depuis 2011, soit que la Ville a redoré et est en train de redorer plusieurs des parcs du quartier (objectif 10.2) et que des efforts ont aussi été déployés pour améliorer la sécurité routière (objectif 5.2) aux abords des écoles en 2013 par la mise en place de trottoirs en périphérie de l'école du Vignoble, l'installation d'une stèle radar temporaire et la mise en poste d'un agent de stationnement dévoué aux écoles primaires du quartier.

Le Conseil de quartier se penchera sur la priorisation d'actions permettant d'entreprendre la réalisation d'autres objectifs dès 2014.

Le plan de quartier intégral est disponible sur le Site de la Ville de Québec dans la section participation citoyenne :

http://ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintemile/index.aspx

4.2 Le sapin de Noël

Suite à la campagne de financement de 2012, l'illumination du Sapin de Noël de notre quartier, localisé à l'intersection de l'avenue Lapierre et de la rue de la Faune, a été encore possible cette année grâce à la Boucherie Jacques Beaulieu, la Caisse Populaire Desjardins, M. Éric Verret, courtier Remax, la pharmacie Familiprix, Pizzeria 67 et la contribution de la Ville de Québec. À l'hiver 2013-2014, on remarque que le sapin aura besoin d'autres courants de lumière à l'hiver prochain (2014-2015) et que puisque la contribution financière de nos généreux donateurs se termine cette année, il faudra dès l'an prochain refaire les démarches afin de refinancer l'illumination du sapin.



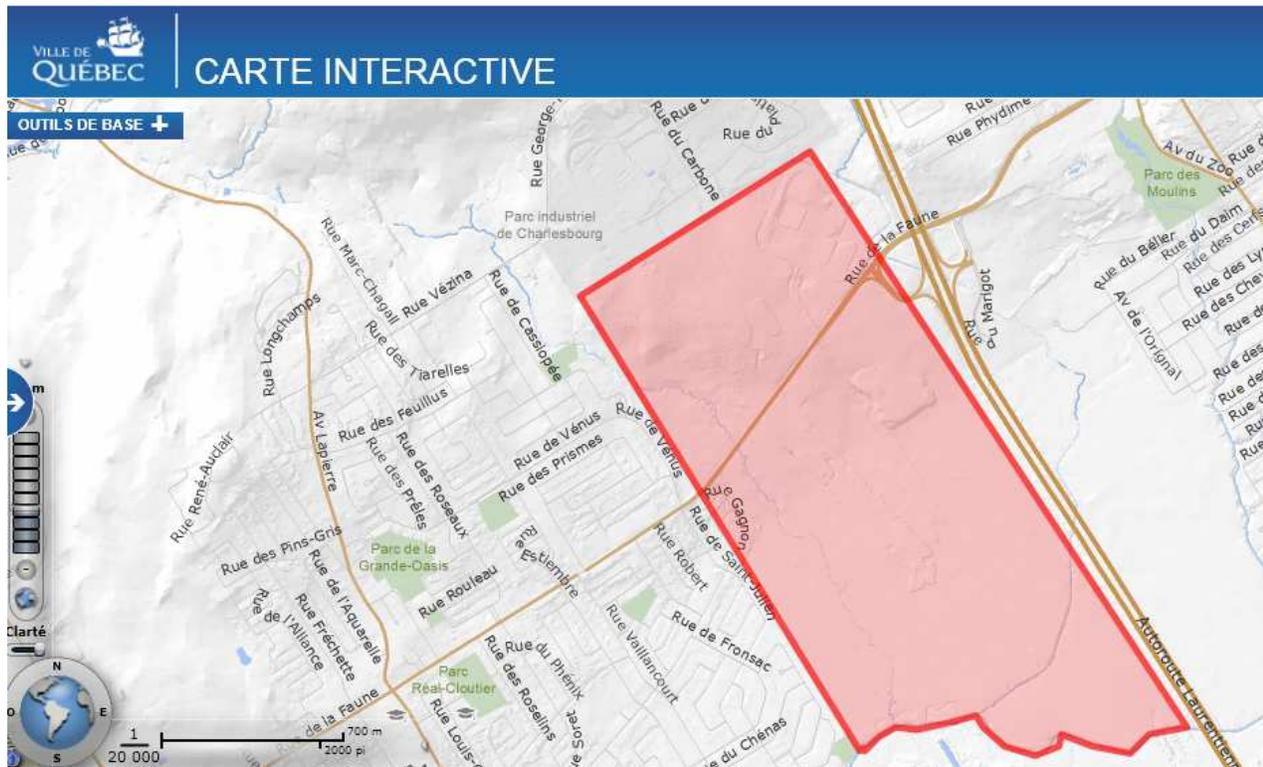
4.3 Modification aux limites de quartier

Des démarches ont été amorcées à l'hiver 2012-2013 afin que le quartier de Saint-Émile subisse une modification de ses limites. De ce fait, une invitation a été lancée par monsieur Sylvain Légaré, conseiller municipal, membre du comité exécutif de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles aux conseils de quartier afin qu'ils soumettent à la Ville toutes propositions de redécoupage des limites des quartiers de façon à éliminer certaines incongruités.

Le CQSÉ est d'avis qu'une telle situation prévaut actuellement à la limite sud-est du quartier de Saint-Émile. En effet, suite à la réorganisation des arrondissements en 2009, le secteur compris entre l'autoroute Laurentienne et le quartier Saint-Émile a été greffé à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles alors qu'en qualité de quartier, ce même territoire est toujours rattaché à Neufchâtel-Est/Lebourgneuf.

Une proposition de modification des limites du quartier a été discutée avec le conseil de quartier de Neufchâtel-Est/Lebourgneuf de façon à formuler une demande conjointe à la Ville. Cette discussion a eu lieu en mars, lors d'une assemblée ordinaire du CQ Neufchâtel-Est/Lebourgneuf. En novembre 2013, une résolution d'appui du conseil de quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf concernant la modification de cette limite a été transmise au département des communications de la Ville de Québec. Malgré le fait que les deux conseils de quartier soient en accord sur la modification du découpage, nous devons attendre que la Ville officialise le nouveau redécoupage. Cela devrait se faire au cours de l'année 2014.

Voici la zone visée par cette intervention et dont le dossier est à suivre en 2014 :



4.4 Aménagement paysager au nouveau du poste d'Hydro-Québec

Un nouveau poste d'Hydro-Québec a été construit au début 2013 à Saint-Émile, soit à l'ouest de l'autoroute Laurentienne. Une demande écrite a été envoyée par le CQSÉ à d'Hydro-Québec afin de recommander l'ajout d'une bande de verdure et d'arbustes afin d'atténuer l'aspect visuel métallique près des clôtures du nouveau poste d'Hydro-Québec sur la rue de la Faune.

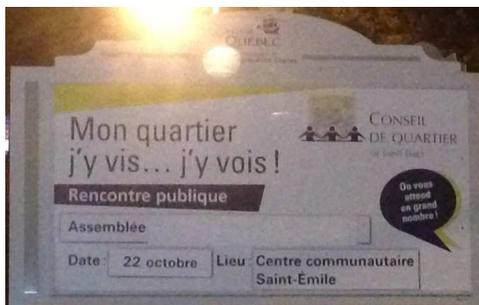
Un courriel d'Hydro-Québec nous a toutefois été envoyé pour nous dire que c'était une fin de non-recevoir.

4.5 Affiches

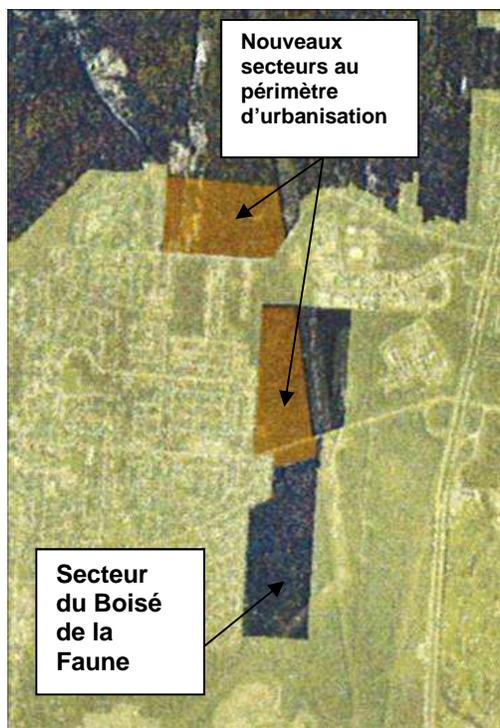
Dans le cadre de l'AGA d'avril 2013, des affiches de dimension 8' x 4' ont été commandées afin d'annoncer à la communauté la tenue des assemblées du CQSÉ. Ces affiches seront dorénavant disposées au moins une semaine avant chaque assemblée (ordinaire ou annuelle), à l'intersection des rues Vénus et de la Faune, ainsi que de la Faune et de l'avenue Lapierre.

Cette initiative rejoint l'objectif, 12.2 du Plan de quartier, soit d'encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives.

Surveillez nos annonces!



4.6 Nouveau développement prévu à l'est de l'intersection des rues Vénus et de la Faune



Suite aux demandes de modification de la zone d'expansion dans ce secteur et aussi la présence de pancartes pour la vente de lots commerciaux dans ce secteur, le CQSÉ se questionne sur ce projet. Le conseiller municipal, monsieur Verret, nous a mentionné à quelques reprises qu'il faut avant tout que les différents acteurs et promoteurs s'entendent sur un projet commun. Rappelons que lors de la demande de modification (RÉSOLUTION 11-CA-16), le conseil recommandait au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) de limiter l'expansion du périmètre d'urbanisation au sud du tronçon de la rue de la Faune entre l'autoroute Laurentienne et la rue Saint-Julien de façon à préserver à l'état naturel la lande humide et le couvert forestier existant (Boisé de la Faune). Ce qui a été ultérieurement adopté par la CMQ.

Dans un second temps, lors de la Demande d'opinion relative au projet modifiant le Règlement de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme, relativement à plusieurs dispositions (OMNIBUS) R.C.A.6V.Q. 66, en mai 2012, le CQSE a résolu (RÉSOLUTION 12-CA-10) de recommander l'adoption de ce projet conditionnellement, entre autres, à la recommandation pour les terrains situés dans les zones 62124Ha, 62116Fa, 62109Hb et 62110Ia. Le conseil recommande également que la Ville aborde le développement de ce secteur via un plan

d'aménagement d'ensemble, car il importe de mesurer les effets de ce développement sur l'ensemble du milieu environnant.

Ainsi, étant donné que nous souhaitons être consultés en amont du projet, mais que ce dernier sera partiellement ficelé avant de nous être présenté, un projet de mémoire est amorcé en décembre 2013. Ce mémoire permettra d'informer la ville des attentes du CQSÉ et propose, en plus, une piste de solution conforme à certains objectifs du Plan de quartier. Ce mémoire sera toutefois déposé et entériné en 2014.

4.7 Les Fêtes de la Famille

Encore cette année, le CQSÉ a tenu un kiosque d'information aux Fêtes. Vingt-sept citoyens ont répondu à un sondage. Certaines préoccupations des citoyens ont pu être ainsi recueillies, comme le phénomène de densification. La plupart des personnes sondées souhaitent recevoir de l'information sur le conseil de quartier et les dates de rencontres, mais ne sont pas prêtes à s'impliquer au conseil d'administration pour l'instant. Monsieur Bédard va transmettre une invitation à participer aux prochaines séances aux personnes ayant fait mention de leur intérêt d'être informées

Le conseiller municipal nous informe qu'il est possible que l'organisation des Fêtes en soit à sa dernière édition. La décision sera prise lors de la réunion-bilan du comité organisateur des Fêtes. Ce dossier est à suivre en 2014.

4.8 La Corporation des loisirs

Une présentation de mesdames Cathia Vallée et Guylaine Rousseau a été effectuée en décembre 2012 à ce sujet dans le cadre d'une assemblée ordinaire. L'arrondissement veut redonner aux districts (Saint-Émile-Lac-St-Charles) la gestion des loisirs.

Pour se faire, une corporation de loisirs (sans but lucratif) a été créée au cours de l'année 2013 pour que l'organisme puisse gérer la programmation des loisirs dès l'automne 2013. Les rencontres ont été effectuées à l'hiver 2013 et un représentant du conseil de quartier a assisté à ces présentations. La Corporation des loisirs des Hauts Sentiers a été formée. Nos effectifs étant limités, aucun membre du CQSÉ ne s'est joint au conseil d'administration de cette corporation. Toutefois, le CQSÉ est très intéressé par la création de cette Corporation et un suivi sporadique des activités de la Corporation sera effectué dans les prochains mois, au besoin.

4.9 Le Comité sur la sécurité routière

Aucune rencontre n'a eu lieu en 2013. Il y a eu un projet de relance à l'automne, mais vu les élections municipales, les rencontres n'ont pas eu lieu. Il est prévu de relancer le Comité de sécurité routière en 2014 et cela, s'il y a assez de participants provenant des conseils de quartier de l'Arrondissement.

4.10 Recommandations formulées par les Conseils de Quartier

Suite à la démarche de consultation de la Ville de Québec faite auprès des conseils de quartier en 2012 et aux recommandations qui en ont résulté, un projet de révision des façons de faire devrait être mis de l'avant prochainement à la Ville. Par exemple, la possibilité de consulter en amont les conseils de quartier et la population lors de demandes d'opinion.

Dorénavant, lorsqu'un conseil de quartier traitera une demande d'opinion, l'Arrondissement informera les citoyens localisés au pourtour du projet. Les membres du conseil ont toutefois suggéré, lors de la séance ordinaire, que lorsque son opinion est sollicitée sur un projet de règlement et que celui-ci touche seulement quelques citoyens au plan du zonage, mais affecte la qualité de vie du quartier de façon générale, une invitation dans le journal local devrait être diffusée. Ce dossier est à suivre en 2014.

4.11 Les demandes d'opinions du Conseil d'arrondissement

Deux demandes d'opinions ont été soumises aux administrateurs du CQSÉ soit,

Mars:

Demande d'opinion relative au projet de modification au règlement de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme, relativement aux zones 62126Mb et 62127Ra, R.C.A.6V.Q. 113

Il s'agit d'un projet de construction de deux immeubles résidentiels locatifs au 1991 avenue Lapierre. Pour ce faire, le bâtiment de la Corporation Bossanova sera démoli et converti en fonction résidentielle. Le premier bâtiment comprend 40 logements et le second 73, pour un total de 113 unités.

Il est résolu de recommander l'adoption de ce projet de règlement (RÉSOLUTION 13-CA-02 - 4 votes favorables et une abstention) aux conditions suivantes :

- Bonifier la grille de façon à exiger un minimum de 6 mètres pour une marge avant;

- Exiger un aménagement paysager à la limite ouest du stationnement situé à côté des tours de télécommunication;
- Obliger à circuler à sens unique tant à l'entrée qu'à la sortie de l'immeuble. La sortie devrait se localiser du côté sud du bâtiment, ce qui aidera à sécuriser ce tronçon de rue.

Mai :

Présentation du projet de modification au règlement de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme, afin de créer deux nouvelles zones et d'y autoriser un poste d'énergie électrique à même les zones 65302Aa et 65303Pb, Quartier Neufchâtel-est-Lebourgneuf, R.C.A.6V.Q. 119

Cette demande concerne un projet de modification réglementaire afin de rendre conforme l'installation d'un poste d'énergie électrique dans le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf. Pour réaliser ses installations, Hydro-Québec a dû faire disparaître une partie du couvert forestier et s'engage donc à reboiser jusqu'à concurrence de 1% du budget du projet afin d'améliorer les zones vertes d'autres secteurs du quartier.

Il est proposé et unanimement résolu (RÉSOLUTION 13-CA-06) que le conseil de quartier de Saint-Émile procède à une demande écrite auprès d'Hydro-Québec recommandant l'ajout d'une bande de verdure et d'arbustes afin d'atténuer l'aspect visuel métallique près des clôtures du nouveau poste Hydro-Québec sur la rue de la Faune.

5 FORMATIONS, RENCONTRES ET PARTICIPATIONS

Les membres du Conseil de quartier ont participé aux formations/activités suivantes :

Avril : présentation sur la médiation de quartier par l'organisme l'Autre Avenue.

Mai : participation au projet de Pédibus de l'école du vignoble en tant qu'accompagnateur.

Juin : rencontre sur la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) du territoire de la CMQ.

Décembre : présentation du programme MADA : Municipalité amie des aînés présenté par la Ville de Québec.

6 ÉTATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>147</u>	<u>794</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeur	70	70
Apports reportés	<u>70</u>	<u>70</u>
Actif net		
Non affecté	<u>77</u>	<u>724</u>
	<u>147</u>	<u>794</u>

AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER

René Tremblay

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produits		
Subvention Ville de Québec	775	1 260
Revenus d'intérêts	-----	106
	<u>775</u>	<u>1 366</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>1492</u>	<u>872</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(717)	494
Actif net non affecté au début de l'exercice	794	122
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>77</u>	<u>724</u>

AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER

Neil Gallucci Maire

CONCLUSION

Malgré le bilan positif pour l'année 2013, le CQSÉ est encore pris avec un sérieux problème de manque d'administrateurs. Toutefois, une certaine stabilité s'est installée dans le groupe considérant la constance des membres du c.a., autant par leur présence que leur dévouement. Toutefois, il est primordial d'avoir plus de membres afin d'être proactif dans notre milieu et d'avoir ensemble assez d'énergies et de temps pour mener à bien de nouveaux dossiers.

Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses, n'hésitez pas à présenter votre candidature pour votre conseil de quartier. Ensemble, on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit et on y voit et on y croit!

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration par courriel ou courrier pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.



305, rue Racine,

Québec (Québec) G2B 1E7

conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Xavier Mercier-Méthé, conseiller en consultations
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
(418) 641-6701, poste 3787
xavier.mercier-methe@ville.quebec.qc.ca